



771 ROUTE de Passan chemin de Villeneuve 3200 Auch  
Tel : 06.31.95.41.77  
Mail : sentiersdevilleneuve@gmail.com  
RNA / W 321006636 SIREN / 8810557084

## *Proposition de collaboration au chantier participatif citoyen inclusif pour la réalisation des entourages d'arbres bas pour les écoles de la ville d'Auch*

### Préambule

L'association des sentiers de Villeneuve (ASDV) a pour but de développer l'implication citoyenne participative dans un fonctionnement associatif. Elle mène des actions médicoéducatives afin de favoriser les parcours de réhabilitation psycho-sociale lors de démarches éco-citoyennes inclusives (écologique, sportive, culturelle, caritative...).

Elle conduit des actions de préservation et de valorisation du patrimoine écologique du territoire. Elle crée un espace pédagogique éco-citoyen avec des animations pédagogiques et éducatives de découverte du patrimoine et des bonnes pratiques écologiques, ouvert à tout public (scolaire, associatif, citoyen...) dans un contexte « du vivre ensemble autour d'un projet éco citoyen ».

Le comité pédagogique de l'ASDV est garant de l'éthique et des valeurs de l'association, du respect du plan de gestion écologique (préservation et valorisation du patrimoine). Il favorise la concertation entre les commissions et coordonne les projets. Il étudie et valide les propositions de projets des commissions qui lui sont soumis en prenant en considération les domaines financiers, médicaux-éducatifs, pédagogiques, écologiques.

L'ASDV, n'a pas vocation à développer la vente d'objets réalisés par ses bénévoles, ses partenaires, ses sympathisants. Toutefois, les objets réalisés dans le cadre des activités ou de projets spécifiques sont mis à la vente ou font l'objet de financements pour recueillir des fonds afin de financer l'achat des matériaux, les outils indispensables à la fabrication et au fonctionnement des différents ateliers, ainsi que les activités de la vie associative de l'association.

### Introduction

Afin de limiter le piétinement des enfants et de permettre de déposer les feuilles mortes, au moins en partie, le service environnement pole espace vert et cimetière de la ville nous a sollicité pour réaliser des entourages d'arbres bas de deux dimensions extérieures différentes pour les écoles de la ville d'Auch.

Nous avons le plaisir de venir vers vous pour proposer à ceux qui le souhaitent de vous associer à cette fabrication, mais surtout à ce projet participatif citoyen inclusif, où chacun interviendra dans une grande souplesse en fonction de ses possibilités et de ses objectifs.

De plus, cette collaboration, pourrait être le support de stage, de confrontation à la réalité socioprofessionnelle (individuel ou en équipe) avec la mise en place d'accompagnement et d'évaluation médico-éducatif et du livret d'évaluation des habilités psychosociales, ou simplement s'inscrire dans une démarche citoyenne inclusive participative.

### Principe d'organisation et de fonctionnement

L'étude de fabrication et financière sera réalisé par l'ASDV en collaboration avec Le service environnement pole espace vert et cimetière de la ville d'Auch

Le principe de fabrication est basé sur le vissage et l'assemblage aux dimensions définies par le demandeur. Les matériaux sont fournis et livrés par la mairie d'Auch.

L' ASDV est le maître d'œuvre de la réalisation et en a la responsabilité, elle se charge de faire les plans de fabrication, de l'accompagnement technique des participants et des partenaires.

De réaliser en collaboration avec les établissements qui souhaitent s'associer à ce projet et leurs professionnels, les conventions de stage, les projets médicaux éducatifs d'accompagnement socioprofessionnel (annexe 1) ou d'évaluation des habiletés psychosociales personnalisées (annexe 2) ou collectives.

De mettre à disposition l'ensemble de l'outillage, des fournitures, des équipements de protection collective, d'organiser la planification des interventions des différents partenaires pour la durée de fabrication qui devrait débuter la deuxième semaine de septembre pour se terminer début novembre.

Par ailleurs, afin de valoriser l'implication citoyenne de tous les participants à travers ce projet, l'ASDV adressera un courrier personnalisé de remerciement et de félicitations pour leur engagement associatif citoyen à chacun d'eux.

#### Formalité administrative,

Pour les partenaires membres du comité pédagogique de l'Association des sentiers de Villeneuve, ce projet entre dans le cadre de la convention partenariale du comité pédagogique. (annexe 3)

Pour les autres partenaires qui souhaitent s'associer au projet, une convention partenariale spécifique pourra être établie en fonction de leur demande.

Pour ceux qui souhaitent participer individuellement, ils interviendront à titre de bénévole ou de sympathisant.

#### Planification des activités,

Le principe est offrir une grande souplesse en termes d'organisation à chacun des participants. Le début de la fabrication est prévu la deuxième semaine de septembre pour s'achever début novembre.

Durant cette période, chaque intervenant aura la possibilité de s'inscrire en fonction de ses disponibilités sur une planification hebdomadaire du lundi au samedi.